

RECOMMANDATIONS IMPORTANTES A LIRE POUR ACTIVER LES REMBOURSEMENTS ET EVITER LES REJETS

Conditions générales :

- Le cadre réservé à l'adhérent doit être dûment renseigné.
- Le cadre réservé au médecin doit être renseigné par le praticien lui-même notamment la nature de la maladie.
- La validité de la feuille de soins est limitée à 3 mois à compter de la première consultation.
- L'entente préalable est exigée pour toute hospitalisation médicale, chirurgicale, soins dentaires spéciaux, extractions multiples, parodontie orthodontie, prothèses dentaires, prothèses auditives ou orthopédiques ainsi que pour tous les actes effectués en série.
- En cas d'accident, une déclaration précisant les causes et circonstances de l'accident est à joindre à la feuille de soins.

Pharmacie :

- Les vignettes des médicaments doivent être obligatoirement jointes aux ordonnances.
- Pour les médicaments sans vignettes une facture de la pharmacie doit être jointe.

Radiologie et Biologie :

- La facture ainsi qu'une copie des résultats des analyses ou du compte rendu (sous pli confidentiel) doivent être jointes à l'ordonnance médicale pour toute demande de remboursement.
- Un pli confidentiel du médecin prescripteur des analyses ou radios peut être demandé par le médecin conseil de la mutuelle.

Optique :

- L'ordonnance du médecin prescripteur et la facture de l'opticien sont à joindre à la feuille de soins.

Rééducation :

- L'entente préalable renseignée par le médecin prescripteur est exigée avant le début des séances de rééducations.
- Pour le remboursement, la facture et le calendrier des séances effectuées sont à joindre à la feuille de soins.

Dentaire :

- En cas de prothèses ou de traitement canalaires, l'accord préalable renseigné sur la feuille de soins est obligatoire avant le début de traitement.
- La facture doit être jointe à la feuille de soins pour toute demande de remboursement.
- La radio-après soins est obligatoire en cas de prothèses ou de traitement canalaires.

Maladie et Affection Longue Durée ALD et ALC :

- La déclaration de maladie chronique doit être renseignée par le médecin prescripteur et renouvelée tous les 6 mois.

Adresses Mails utiles

- Réclamation : contact@mupras.com
- Prise en charge : pec@mupras.com
- Adhésion et changement de statut : adhesion@mupras.com

La MUPRAS garantit le respect de la loi n° 09-08 relative à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel.

17/08/2023

Maladie

Dentaire

Optique

Autres

Cadre réservé à l'adhérent (e)

Matricule : 3163 Société : RAM

Actif

Pensionné(e)

Autre :

Nom & Prénom : SOU LIMANE KHESOUNA / AZZAOUI

Date de naissance : 26/05/42

Adresse : 123 ABOU MHAZ - BOURGOGNE

Tél. 0661 86 7937 Total des frais engagés : Dhs

Cadre réservé au Médecin

Cachet du médecin :
Dr Abdellah ALLAL
Médecin Physiologiste
119, Bd Allal Ben Abdellah
Phénicia RDC - Casablanca
Tél. : 05 22 29 76 97 - 05 22 20 94 44
Fax : 05 22 29 76 97 - INPE : 0911386000

Date de consultation : 07/08/2023

Nom et prénom du malade : Soulimane Azzoui

Lien de parenté : Lui-même Conjoint Enfant

Nature de la maladie : Suite à la fracture de la jambe

Affection longue durée ou chronique : ALD ALC Pathologie : Fracture de la jambe

En cas d'accident préciser les causes et circonstances : Chute

Dans le cas où la maladie aurait un caractère confidentiel, communiquer les renseignements sous pli confidentiel à l'attention du médecin conseil de la Mutuelle.

J'atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés sur la présente déclaration. Je déclare avoir pris connaissance de la clause relative à la protection des données personnelles.

Fait à : Le 08/08/2023 Le : 08/08/2023

Signature de l'adhérent(e) : Abdellah ALLAL

MUPRAS

16 AOUT 2023

R ACC

RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Dates des Actes	Natures des Actes	Nombre et Coefficient	Montant détaillé des Honoraires	Cachet et signature du Médecin attestant le Paiement des Actes
07/08/2023.			G + Kury M + Richez Jes + Bon + lor	<i>Kury M + Richez</i> <i>Jes + Bon + lor</i>
				PHARMACIE PHYSIQUE - GENESE - CASABLANCA 10 Bd de la Kasbah - Casablanca - 20520 Tél : 05 22 27 85 66 Fax : 05 22 27 85 44 E-mail : 0911138600

EXECUTION DES ORDONNANCES

Cachet du Pharmacien	Date	Montant de la Facture
PHARMACIE KHELSAR AZIZ EN PHARMACE	18/01/2023	642,30

ANALYSES - RADIOGRAPHIES

Cachet et signature du Laboratoire et du Radiologue	Date	Désignation des Coefficients	Montant des Honoraires

AUXILIAIRES MEDICAUX

Cachet et signature du Praticien	Date des Soins	Nombre				Montant détaillé des Honoraires
		A M	P C	I M	I V	

RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Le praticien est prié de préciser la dent traitée, l'acte pratiqué en indiquant la nature des soins.

Important :

Veuillez joindre les radiographies en cas de prothèses ou de traitement canalaires, ainsi que le bilan de l'ODF.

SOINS DENTAIRES	Dents Traitées	Nature des Soins	Coefficient	
				COEFFICIENT DES TRAVAUX
				MONTANTS DES SOINS
				DEBUT D'EXECUTION
				FIN D'EXECUTION

O.D.F
PROTHESES DENTAIRES

DETERMINATION DU COEFFICIENT MASTICATOIRE

H	
25533412	21433552
00000000	00000000

[Création, remont, adjonction]

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT LE DEVIS

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT L'EXECUTION

199.00

OSCAL®

Et. oscal

6+2.30

19/1/9 pdv sum

1.0

DEPARTEMENT DE LA SANTE
AZIZA LAHILOU
PHARMACIE KHEOPS SARL AU
9, Rue Ibnou Yedde Tifnit Maroc - Casablanca
Tel: 0522 94 9728 - Fax: 0522 98 09 26

TYPE: 0971713050
N°: 0522209444
Date: 05/05/1994
Time: 14:56

Dr
3163

الدكتور عبد الحق مودن

Docteur Abdelhak Mouden



spécialiste en :

Médecine Physique - Ostéopathie.

Podologie - Mésothérapie.

Traumatologie du Sport

Lauréat de la Faculté de Médecine de Montpellier

Membre de la Société Française d'Ostéopathie

119, شارع بوركون - إقامة فنيسيا - الدار البيضاء

119, Avenue de Bourgogne - Résidence Phénicia - Rez de Chaussée Casablanca

Tél.: 05 22 27 85 61 / 05 22 29 76 97 - Fax : 05 22 20 94 44

E-mail : osteopathecasablanca@gmail.com / Site web : www.osteopathe-casablanca.com

Patente : 40507422 - ICE : 001954857000053 - INP : 091113860

Casablanca, le : 07/08/23

D^m Soulimani Azzouzi

Rx du Radicul lombaire +
Bassin

- Déminéralisation osseuse au niveau du col fémoral.
- Arthrose Domptante L₂ L₃ / L₄ L₅ avec pincement articulaire
- Pincement minime de la corne fémurale droite,

Dr. Abdelhak Moudan

الدكتور عبد الحق مودن
Docteur Abdelhak Mouden
spécialiste en :



Médecine Physique - Ostéopathie.
Podologie - Mésothérapie.
Traumatologie du Sport

Lauréat de la Faculté de Médecine de Montpellier
Membre de la Société Française d'Ostéopathie

شارع بوركون - إقامة فينيسا - الدار البيضاء

119, Avenue de Bourgogne - Résidence Phénicia - Rez de Chaussée Casablanca

Tél.: 05 22 27 85 61 / 05 22 29 76 97 - Fax : 05 22 20 94 44

E-mail : osteopathecasablanca@gmail.com / Site web : www.osteopathe-casablanca.com

Patente : 40507422 - ICE : 001954857000053 - INP : 091113860

Casablanca, le :

07/08/2023

Souhirane Azzouzi

Kheddoudj

Ras le Bassin de face
(dolm hanen/ sitel 6-06-22)

Dr. Abdelhak MOUDEN
Médecine Physique - Ostéopathie
119, Avenue Bourgogne, Résidence
Phénicia RDC Casablanca
Tél.: 05 22 29 76 97 - 05 22 27 85
Fax : 05 22 20 94 44
E-mail : osteopathecasablanca@gmail.com

الدكتور عبد الحق مودن

Docteur Abdelhak Mouden

spécialiste en :

Ab
3163



Médecine Physique - Ostéopathie.

Podologie - Mésothérapie.

Traumatologie du Sport

Lauréat de la Faculté de Médecine de Montpellier

Membre de la Société Française d'Ostéopathie

شارع بوركون - إقامة فنيسيا - الدار البيضاء

119, Avenue de Bourgogne - Résidence Phénicia - Rez de Chaussée Casablanca

Tél.: 05 22 27 85 61 / 05 22 29 76 97 - Fax : 05 22 20 94 44

E-mail : osteopathecasablanca@gmail.com / Site web : www.osteopalhe-casablanca.com

Patente : 40507422 - ICE : 001954857000053 - INP : 091113860

Casablanca, le :

07/08/2023

Soulimane / Alzahoui

Kheadoulje

Abderrazek

Habib Lobb

dr H. Elmal

→ Consultation spécialisée = 300-

→ KTS = - 10% = 300

→ RADIO = 200

→ TOTAL = 800 Dhs -

→ Kmt Cent, Dh -

Dr. Abdelhak MOUDEN
Médecin Physique- Ostéopathie
119, Bd de Bourgogne, Résidence
Phénicia RDC - Casablanca
Tél.: 05 22 29 76 97 - 05 22 27 85 61
Fax : 05 22 20 94 44
INPE : 001954857000053